

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Hautes-Alpes
le département

Responsable d'Antenne Technique Départementale

**Direction des Déplacements, des
Infrastructures Routières et Aéronautique**



Par voie statutaire ou contractuelle

Missions :

I - Contribuer et mettre en œuvre le regroupement des Antennes Techniques de Veynes et Laragne

- Conduire le changement d'organisation dans l'antenne et en collaboration avec l'Antenne de Gap
- Construire ou adapter les documents d'organisation des moyens routiers (PEVH, état des routes, ...)
- Construire ou adapter les fiches de poste et missions correspondantes des deux pôles technique et administratif de l'antenne
- Relancer une ingénierie des études et des travaux opérationnels pour le Département et pour les Collectivités

II - Animation du service

- Organisation, animation et coordination des activités du service,
- Animation/management des personnels techniques et administratifs ainsi que des Centres Techniques rattachés
- Gestion du personnel, organisation du travail, fixation d'objectifs et projets de service,
- Mise en place d'indicateurs de suivi et d'évaluation des actions conduites autour d'ATAL notamment,

Service : Antenne Technique Buëch
Résidence administrative : Veynes
Cadre d'emploi : Ingénieur
RIFSEEP : Classification / Cotation : A3
Collectivité Adhérente au CNAS

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

**M. le Président du Département
des Hautes-Alpes**
Direction des Ressources Humaines
**Service Recrutement, Formation
et Évolutions Professionnelles**
Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX

Retrouvez nos offres d'emploi
et postulez en ligne sur notre
site internet : hautes-alpes.fr/emploi

III - Conception et pilotage du budget

- Suivi budgétaire et comptable de l'activité (fonctionnement-investissement),
- Suivi technique, administratif et financier des marchés publics

IV - Gestion des ressources humaines

- Suivi du personnel (feuilles de travail, congés, recrutement, ...)

V - Mettre en œuvre la politique du Département au niveau territorial et dans les domaines de compétences

- Mise en œuvre des politiques d'entretien, d'exploitation et de gestion domaniale des Routes et des aérodromes rattachés du Département,
- Maîtrise d'œuvre études et travaux des opérations de modernisation et de conservation du patrimoine routier départemental,
- Mise en œuvre des politiques territoriales définies par les différentes Directions du PADD (relais territorial, interface DOEER / POEER et DOVH/PEVH)

VI - Transversalité, conseils techniques et expertises

- En interne auprès des collaborateurs (fonds de concours, ...) et des autres services, et en externe auprès des autres collectivités à travers IT05 notamment,
- Animation et participation aux réseaux de compétences et aux équipes de projets,
- Développer la transversalité

VII - Représenter l'institution

- Relations de proximité avec les élus et les usagers (représentativité du CD)
- Personne publique associée dans le cadre des différentes procédures relatives aux documents d'urbanisme

Diplômes et formations souhaitées : Ingénieur ou équivalent

Bureautique :

EXCEL
WORD
POWERPOINT

Expérience : souhaitée en management, génie civil, exploitation et entretien de la route

Permis de conduire : C E B

Habilitation électrique :

Niveau Requis :

- Capacités en management d'une importante structure territoriale,
- Aptitudes à la communication, à l'écoute et à l'animation,
- Rigueur et sens de l'organisation,
- Compétences techniques dans les domaines concernés,
- Maîtrise informatique et bureautique

CACES / ACES : Nature

Risques Professionnels	Conditions et Contraintes d'exercice
Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de la Collectivité Unité de travail : Antennes et Centres Techniques Règlement Équipements de Protection Individuel : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur Règlement des usages numériques Règlement des usages véhicules Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602
Relations fonctionnelles :	
En Externe	En interne
<ul style="list-style-type: none"> - Administrations - Collectivités territoriales et leurs groupements 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous services PADD - Autres pôles du Département (Social, Ressources)